



Essai

Le premier cours d'essai est payant (CHF 30.-) mais sans engagement. Il est valable une fois. L'accès est à l'ensemble des cours adaptés au niveau et âge du participant, pendant une semaine du lundi au vendredi, sous réserve des places disponibles dans les différents cours. Le cours d'essai est déduit de l'abonnement trimestriel si conclusion d'un contrat dans le mois du cours d'essai.

Inscription **Aucun frais d'inscription n'est requis dans l'école.**

L'inscription peut se faire par écrit, par email ou sur place (prévoir de prendre rendez-vous avant le cours). Il est recommandé de s'inscrire à l'avance, certain cours étant limité au nombre de personnes.

Tout participant veillera à informer l'enseignant de son état de santé si nécessaire afin d'éviter tout éventuel risque (problème de dos, asthme, opération, femme enceinte,...). Un formulaire Questionnaire santé est demandé pour rejoindre un cours.

En effet, en adhérant à l'école, les participants garantissent que leur état de santé leur permet de pratiquer normalement leur sport et sont tenus de connaître leurs possibilités d'entraînement et de les respecter. En cas de doute, ils doivent effectuer un contrôle médical à leur frais. En cas de pathologie, l'instructeur peut se réserver le droit de contacter le médecin ou le physiothérapeute, en accord avec le participant, pour coordonner un entraînement personnalisé. Ce dernier est tenu d'annoncer tout changement d'état de santé ou tout événement qui pourrait modifier l'état d'entraînement.

Pour pouvoir rejoindre un cours intermédiaire-avancé, il faut avoir suivi 2-3 cours privés au préalable ou justifier d'une pratique dans la discipline depuis plusieurs mois. Un forfait initiation est proposé.

Contrats d'inscription

Trimestriel (3 mois) : un contrat sera signé entre les deux parties. Les contrats démarrent le 1^{er} d'un mois. Les contrats seront **reconduits automatiquement sans avis écrit 30 jours avant la date d'échéance.**

Aucune annulation n'est possible ni remboursement. **En signant le contrat, vous vous engagez à respecter cette clause et payer la cotisation trimestrielle si cette dernière n'est pas résiliée dans les temps requis.**

Tarif cours collectifs

CHF 25.- par cours (les autres tarifs sont disponibles sur le site internet)

(le nombre de cours trimestriels est calculé en fonction du nombre de semaines dans chacun des 3 trimestres dans l'année).

1er trimestre de septembre aux vacances de Noël

2e trimestre de janvier aux vacances de Pâques

3e trimestre de Pâques aux vacances d'été

Planning

Les cours ne sont pas assurés pendant les jours fériés et vacances scolaires vaudoises.

La Direction se réserve le droit de modifier en tout temps le planning des cours ainsi que les horaires.

Un programme « spécial été » est proposé pour les mois de juillet et août hors abonnement.

Paielement

Le versement de la cotisation est payable cash ou par virement. Le paiement se fait en une fois, **payable avant le début du trimestre**. Il est prié d'effectuer les paiements par internet de préférence. Les paiements au guichet postal sont soumis à des frais qui seront refacturés.

Tout retard de paiement fera l'objet de rappel et de frais de rappel. La Direction se réserve le droit de refuser l'accès aux cours en cas de non-paiement.

Annulation de contrat

La Direction se réserve le droit d'annuler le contrat de toute personne dont le comportement porterait atteinte au bon fonctionnement de l'école et de ses cours. L'annulation ne donne aucun droit au remboursement de carte ou abonnement.

Toute personne en demeure de paiement n'ayant pas de juste motif de résiliation anticipée verra son contrat annulé par la Direction. Dans ce cas, l'intégralité de l'abonnement est exigible de suite.

Absences

Les cours collectifs ne sont pas remboursés en cas d'absence, ni remplacés.

Les cours annulés par Dance2gether seront remplacés ou remboursés.

Les leçons manquées ne sont pas remboursées. A bien plaisir par la Direction, vous pouvez toutefois remplacer un cours manqué **dans le mois courant l'absence uniquement**. Les cours manqués ne sont ni dus par Dance2gether, ni cumulable. En cas d'absence justifiée, discutée au préalable avec la Direction, pour une cause majeure et sur présentation d'un certificat médical en cas de maladie et accident, le contrat peut être reporté ou les leçons remplacées par d'autres cours, mais en aucun cas remboursés.

Les demandes de suspension de contrat se font par écrit et ne donne pas droit à la suspension de paiement.

En cas d'absence de l'instructeur, Dance2gether fera son possible pour trouver d'abord un remplaçant pour un cours identique ou proposera un cours d'un autre type. Si aucun remplaçant ne peut être trouvé, la Direction se verra dans l'obligation d'annuler le cours qui pourra être remplacé.

Cours collectif

Un cours collectif comprend au minimum 5 personnes pour être constitué. En cas d'effectif insuffisant, un cours peut être supprimé de la grille horaire. La leçon débute à l'heure précise indiquée sur le programme. Les personnes de **plus de 10 min.** de retard ne pourront plus rejoindre le cours pour des raisons de respect pour les autres élèves et de risque de se blesser sans avoir suivi l'échauffement.

La prise vidéo ou de photos d'un cours collectif est strictement interdite.

Cours privé

Les dates, horaires et durée des cours privés sont choisis en accord entre l'enseignant et le(s) participant(s). Un cours annulé moins de 24h à l'avance est dû et ne sera pas remplacé.

L'enseignant se réserve le droit d'accepter ou non la prise vidéo durant son cours.

Le paiement se fait d'avance sur facture ou cash sur place avant le début du cours. Les cours privés ou semi-privés doivent être annulés 24 heures à l'avance, sinon ils seront comptabilisés.

Cours à domicile

Idem cours privé

Le participant sera prêt à l'heure convenue afin de pouvoir commencer le cours à l'heure. Il sera communiqué à l'instructeur l'adresse exacte et un lieu de parking disponible près du domicile. Le participant prévoira un emplacement adapté et tranquille pour son cours. Le participant se sera organisé afin que les éventuels autres membres de la famille ne perturbent pas la séance.

Stages

Les stages sont annoncés sur le programme du site et dans la newsletter. La participation aux stages se fait sur inscriptions par email et payable sur place. En cas de nombre de participants insuffisants, le stage peut être annulé ou reporté. La prise vidéo ou de photos d'un stage est strictement interdite.

Cours en ligne

Les cours en ligne sont dispensés sur l'application Zoom. Les liens pour participer sont envoyés sur WhatsApp. Il est interdit de transmettre ces liens à des tiers. Ne prenez que les liens qui vous seront transmis sur le groupe WhatsApp dédié au cours en lignes.

Le cours est payable d'avance par Twint ou sur l'IBAN de l'école (tarif CHF 25.-). L'IBAN sera transmis par WhatsApp ou par email.

Comme toute utilisation de ce genre de plateforme, il y a un risque de piratage. En temps qu'utilisateur, vous êtes responsable de l'application Zoom sur vos appareils. Dance2gether ne saura être tenue pour responsable d'aucun problème lié à l'utilisation de vos supports informatiques en lien avec ses cours, ni avec l'application Zoom, ni avec l'application WhatsApp, ni d'éventuels dommages dans le lieu où vous pratiquer les cours en ligne.

Responsabilité Civile /Accident

Chaque participant doit être assuré en responsabilité civile. Tout éventuel dégât causé par ce dernier sera traité par l'assurance RC.Dance2gether décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou d'oubli dans ses locaux ou abords (parking). Tous les participants sont tenus d'être assurés en conséquence.

Vie dans l'école

Hygiène

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux ainsi que dans les halls du bâtiment. Il est interdit de manger dans les salles de cours. Seules les boissons sont admises pour votre hydratation. L'élève s'assurera de laisser derrière lui les locaux propres que ce soit dans les vestiaires, sanitaires et dans la salle de cours. Merci de reprendre vos éventuels déchets (bouteille en pet, papier, etc)

Chaussures, tenue vestimentaire

Les chaussures extérieures sont interdites dans la salle. Les élèves sont tenus de porter des chaussures pour la danse ou chaussures exclusivement utilisée en intérieur. Les autres disciplines se pratiquent pieds nus (évent. chaussettes si pas de risque de glisser). Veuillez à porter une tenue souple et agréable pour le sport.

Vestiaires et matériel

Veuillez respecter les installations et ne pas laisser traîner d'objets et déchets. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Les téléphones sont sous silence pendant toute la durée du cours.Merci de bien vouloir prendre soin du matériel mis à votre disposition. Le matériel sera rangé et désinfecté soigneusement après chaque cours par le participant. Du papier et désinfectant sont mis à disposition à cet effet.

Parking

Vous pouvez utiliser les places de parc situées autour du quartier. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage, amende ou vol sur ce parking.

Valeurs

Dance2gether n'est pas responsable des effets personnels et des valeurs des élèves déposés dans les vestiaires ou toute autre partie du bâtiment. Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeurs dans les vestiaires et de les prendre avec vous dans la salle de cours.

Droit à l'image

Par votre signature du contrat, vous acceptez que votre image puisse apparaître sur des supports publicitaires strictement liées à l'école, sur le site internet par des photos ou vidéos.

Dans le cas contraire, nous vous demandons une notice écrite et signée de votre part.

For juridique

Le for juridique est situé à Bussigny.